CATALOGUE DES ACTES DES DUCS DE NORMANDIE

DE 911 A 1066

PAR
MARIE LE ROY LADURIE

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

INTRODUCTION

ÉPANOUISSEMENT MONASTIQUE ET ASCENSION DUCALE

Les monastères reprennent vie surtout à partir de Richard Ier, et plus encore de Richard II. Celui-ci rattache leur réforme à Cluny. Sous Robert le Magnifique, les abbayes se multiplient dans le Caux, gagnent le Cotentin et l'Évrecin; sous Guillaume, la Normandie médiane.

PREMIÈRE PARTIE

CHAPITRE PREMIER

LE RÔLE DE L'ACTE ÉCRIT AU Xº ET AU XIº SIÈCLE EN NORMANDIE.

L'acte écrit fait défaut pendant les cinquante premières années. Son existence est manifeste à partir de Richard I^{er}, toutefois il coexiste avec la donation orale jusqu'à la fin de la période ducale. Le développement de l'acte écrit est en rapport direct avec celui des abbayes. Sous Richard I^{er}, huit actes ducaux, huit scriptoria; sous Richard II, une cinquantaine d'actes adressés à dix-sept monastères; sous Robert, une trentaine d'actes en sept ans pour vingt-trois établissements; sous le duc Guillaume, cent soixante-trois actes, destinés à quarante-trois abbayes.

CHAPITRE II

LA TRADITION DES ACTES.

Les originaux et leurs critères. Sur trente-sept actes originaux, neuf actes sont délivrés par le duc. Plus grande proportion de faux parmi les actes ducaux que parmi les actes des particuliers. Mode diplomatique révélé par les originaux : majorité de chartes, minorité de notices. Mode diplomatique en préparation : la pancarte, mais pas de pancarte à proprement parler avant 1066.

CHAPITRE III

RÉDACTION DANS LES ABBAYES.

L'origine de rédaction des actes. La question des dates.

Caractères formels permettant de grouper les actes par abbayes : Saint-Ouen (deux faux : donation de Richard II à Montaure et faux de Saint-Victor-en-Caux); Jumièges; Saint-Wandrille; le Mont-Saint-Michel; Marmoutier; Fécamp (sur les trois actes de 1025, le seul considéré comme original est, en réalité, une copie figurée, postérieure à 1031).

CHAPITRE IV

LA CHANCELLERIE DUCALE.

Noms connus de chanceliers, de chapelains, de scribes; existence de monogrammes. Deux actes rédigés par Dudon de Saint-Quentin, chapelain de Richard II.

CHAPITRE V

ACTIVITÉ DUCALE A TRAVERS LES ACTES.

L'entourage ducal. Quels titres portèrent les ducs. Les droits et les coutumes. Confirmations. Restitutions. Affaires ecclésiastiques.

DEUXIÈME PARTIE

CATALOGUE DES ACTES

Deux cent cinquante-six actes, y compris les faux, les actes perdus et les actes démembrés des confirmations et des pancartes.

	APPENDICE
Les actes présumés écrits.	

PIÈCES JUSTIFICATIVES

Les originaux et les inédits.

TABLE DES NOMS DE PERSONNES ET DE LIEUX DU CATALOGUE